

DD/MI/sd

le 7 novembre 1979

SITUATION CONFLICTUELLE  
DANS LE MONDE

---

Litiges en AMERIQUE LATINE

Guatemala - Belize	(voir annexe)
Honduras - El Salvador	" "
Panama - Etats-Unis	" "
Venezuela - Guyane	" "
Chili - Pérou - Bolivie	" "
Chili - Argentine (Canal de Beagle)	" "
Argentine - Royaume-Uni (Iles Falkand ou Malvines)	" "

## Litiges en AFRIQUE

- Kenya - Somalie (voir annexe)
- Maroc - Espagne " "
- Algérie - Maroc  
Problème frontalier
- Sahara occidental (Algérie, Maroc, Mauritanie)  
Décolonisation, autodétermination, lutte d'influence
- Libye - Tchad  
Problème frontalier, occupation par la Libye d'une bande de territoire dans le nord du Tchad
- Ethiopie - Somalie  
Différend territorial dans la région de l'Ogaden
- Ethiopie - République de Djibouti  
Revendications éthiopiennes sur l'ancien territoire des Afars et des Issas
- Zaïre - Angola  
Conflit au Shaba. Revendications zaïroises sur l'enclave de Cabinda. Soutien du Zaïre aux mouvements de libération angolais
- Namibie
- Zimbabwe - Rhodésie
- Afrique du Sud - Angola
- Afrique du Sud  
Problème des homelands
- Iles Canaries
- Comores  
Problème de Mayotte détachée du reste de l'archipel devenu indépendant

Litiges au MOYEN ORIENT

Israël - Pays Arabes

Israël - OLP (Palestine)

Liban - Syrie  
Présence troupes syriennes

Irak - Iran  
Différend frontalier sur le Chatt el Arab

Kurdistan (Irak, Turquie, Iran, Syrie)  
Problème kurde dans les quatre pays

République arabe du Yémen - République démocratique  
populaire du Yémen  
Etat de tension entre les deux pays avec conflits  
armés intermittents

République démocratique populaire du Yémen - Oman  
Soutien sud-yémenite à la lutte armée au Dhofar  
province du Sultanat de Oman

Iran - Emirats arabes unis  
Occupation par l'Iran d'un groupe d'iles à l'entrée  
du Golfe persique

Litiges en ASIE

- Japon - Chine (voir annexe)  
(Iles Senkaku)
- Chine - Corée du Sud " "  
(Plateau continental de la Mer de Corée)
- Afghanistan  
En principe, problème intérieur, mais influences internationales
- Afghanistan - Pakistan  
Revendications territoriales afghanes sur le Balouchistan
- Pakistan - Inde  
Conflit du Cachemire
- Tibet
- Chine - Inde  
Problème frontalier
- Chine - URSS  
Problème frontalier
- Chine - Viêt-nam  
Problème frontalier et revendications sur les îles de la Mer de Chine du Sud (Spratley et Paracel)
- Viêt-nam - Cambodge
- Cambodge - Thaïlande  
Différend frontalier
- URSS - Japon  
Différend concernant la souveraineté sur les îles du nord de l'archipel japonais
- Corée du Nord - Corée du Sud
- Chine - Taiwan
- Indonésie (Timor)  
Occupation par l'Indonésie de la partie occidentale de l'île de Timor, anciennement colonie portugaise

Litige entre le  
Guatemala et Belize (GB)

Le Guatemala revendique le territoire de Belize (aussi connu sous le nom de Honduras Britannique) administré par le Royaume-Uni.

Origine du conflit

Belize est une colonie anglaise à laquelle Londres est prête à accorder l'indépendance. Le Guatemala revendique ce territoire depuis près d'un siècle. Les deux pays ont failli en venir aux armes au moins à trois reprises, en 1972, 1975 et 1977.

Situation actuelle

Le Guatemala a rompu ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne qui est obligée de garder sur place un contingent militaire. Le gouvernement guatémaltèque a fait preuve dernièrement d'une plus grande souplesse, en envisageant l'annexion d'une partie seulement du territoire de Belize. En 1978, la Commission de décolonisation de l'ONU a réaffirmé le droit de Belize à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Mexique et Cuba l'ont assuré de leur soutien en cas d'agression.

## Litige entre le Honduras et El Salvador

### Origine du conflit

Litige frontalier qui dure depuis de très nombreuses années, sur lequel se greffe un problème démographique et économique. El Salvador est un pays dynamique et surpeuplé (200 h/km<sup>2</sup>), il exerce une forte pression sur le Honduras, faiblement peuplé (20 h/km<sup>2</sup>). L'émigration salvadorienne clandestine vers son voisin a toujours été forte et source de conflits. A la suite de l'expulsion de nombreux Salvadoriens, une guerre éclatée en 1969 entre les deux pays ("guerra del futbol"). La médiation de l'OEA mit fin au conflit.

### Situation actuelle

Les rencontres directes et les médiations ont permis d'améliorer les relations entre les deux pays mais des escarmouches le long d'une frontière mal définie ont eu lieu, provoquant une nouvelle intervention de l'OEA. La tension existante a longtemps fourni un diversif aux problèmes intérieurs. Un rapprochement est perceptible entre les deux pays gouvernés par des militaires, à la suite de la crise du Nicaragua.

## Litige entre Panama et les Etats-Unis

### Origine du conflit

Panama, soutenu par tous les Etats latino-américains, revendique la souveraineté sur la zone du Canal appartenant aux Etats-Unis depuis le traité de 1903. En 1974, les Etats-Unis ont accepté d'engager des pourparlers à ce sujet.

### Situation actuelle

Le 18 mars 1978, le Sénat américain a ratifié le premier des deux traités signés par les Etats-Unis et par Panama le 7 septembre 1977. Le premier texte concernait la neutralité de la voie d'eau. Le 18 avril 1978, le Sénat a ratifié le second traité définissant les modalités du transfert de la souveraineté sur le Canal à la République du Panama à partir de l'an 2000. Plusieurs amendements limitent toutefois la portée de ces textes. Les Etats-Unis conservent d'importantes facilités de contrôle pendant la période intermédiaire, y compris l'usage de moyens militaires pour maintenir ou rétablir le fonctionnement du Canal.

## Litige entre le Venezuela et la Guyane

### Origine du conflit

Le Venezuela considère comme nul un arbitrage de 1899 avec la Grande-Bretagne, au sujet de sa frontière avec la Guyane, alors britannique. La revendication du Venezuela concerne un territoire de la région de Esequiba, elle fut réaffirmée lors de l'imminence de l'indépendance de la Guyane britannique. Le long différend juridique et politique n'a pu être résolu par la Commission mixte réunie à cet effet.

### Situation actuelle

La position guyanaise a été renforcée par l'appui fourni par le Brésil et Cuba. Sur initiative de son président de l'époque, Rafael Taldera, le Venezuela a gelé ses négociations avec la Guyane jusqu'en 1982.



## Litige entre le Chili, le Pérou et la Bolivie

### Origine du conflit

La Guerre du Pacifique (1879 - 1884) a opposé le Chili à la Bolivie et au Pérou, son allié. Les Chiliens purent s'emparer de la Province péruvienne du Sud et privèrent ainsi les Boliviens de leur accès à la mer. Depuis lors, le Pérou et la Bolivie réclament les territoires perdus.

### Situation actuelle

Pour des motifs économiques, la Bolivie a besoin de cet accès à la mer; les difficultés internes et le nationalisme cultivé par les trois gouvernements contribuent à tendre la situation. Un accord qui prévoyait la constitution d'un corridor permettant à la Bolivie l'accès à la mer échoua définitivement en 1978 avec la rupture des relations diplomatiques entre la Bolivie et le Chili et devant l'opposition du Pérou.

## Litige entre le Chili et l'Argentine (Canal de Beagle)

### Origine du conflit

Le conflit concerne la propriété de trois îles (Picton, Lennox et Nueva) à l'entrée du Canal de Beagle, à l'extrême sud du continent américain. L'Argentine s'oppose à la pénétration du Chili dans l'Atlantique sur la base de la tradition et de traités anciens réservant l'Atlantique à l'Argentine et le Pacifique au Chili. Le Chili soutient que toutes les îles au sud du Canal de Beagle lui appartiennent et par conséquent également l'espace maritime qui les entoure. Les îles en question ont en effet un intérêt stratégique et économique, si l'on tient compte que leur possession implique la souveraineté sur la mer avoisinante (200 milles).

### Situation actuelle

L'Argentine a rejeté le jugement arbitral du 2 mai 1977 d'une Cour composée de juges internationaux choisis d'un commun accord et qui était favorable au Chili. Depuis lors, la situation s'est considérablement tendue et des manoeuvres d'intimidation ont eu lieu de part et d'autre. Malgré des rencontres au sommet, aucune solution n'a pu être trouvée. Le Chili était prêt à recourir à la CIJ de La Haye, mais l'Argentine souhaitait une solution bilatérale où les rapports de force pouvaient être mieux respectés. Un compromis fut trouvé en confiant le problème au Pape Jean-Paul II.

## Litige entre l'Argentine et le Royaume-Uni (Iles Falkand ou Malvines)

### Origine du conflit

L'Argentine réclame les îles Falkand que la Grande-Bretagne a conquises en 1832. Les revendications argentines se sont intensifiées.

Les deux mille habitants des Falkand, qui sont tous d'ascendance britannique, désirent rester sous la souveraineté de Londres.

### Situation actuelle

Outre l'intérêt stratégique que représente cet archipel à 480 km du détroit de Magellan, son attrait a été accru par l'annonce, ces dernières années, de la présence d'importantes quantités de pétrole et par l'abondance de krill (une espèce de crabe, économiquement exploitable) dans la mer environnante.

L'Union soviétique est intéressée à l'obtention d'un point d'appui aux Falkand pour ses bateaux de pêche.

Les deux pays sont représentés, dans les capitales respectives, par des chargés d'affaires. Des tentatives d'amélioration des relations n'ont pas encore abouti.

Litige entre le  
Kenya et la Somalie

---

Le différend entre les deux pays tient aux vieilles revendications de Mogadiscio sur la province kényenne du nord-est, peuplée d'environ 300'000 habitants appartenant, pour la plupart, à l'ethnie somalie.

Ce territoire représente l'une des cinq branches est de l'"Etoile somalie" et Mogadiscio exige depuis près de vingt ans le droit à l'autodétermination. Entre 1964 et 1967, l'armée kényenne y combattit les "shiftas", unités de maquisards somalis que Nairobi soupçonnait de servir les "visées expansionnistes" de son voisin nordiste.

Litige entre le Maroc  
et l'Espagne

---

Enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla

Ceuta et Melilla sont deux enclaves espagnoles sur la côte méditerranéenne du Maroc, à 200 km environ l'une de l'autre. Ceuta fut conquise en 1415 par le roi du Portugal, puis devint espagnole lors de la fusion du Portugal et de l'Espagne en 1580. Melilla est espagnole depuis plus de quatre siècles.

La situation de ces deux enclaves est comparable à celle de Gibraltar et le Maroc revendique leur "retour" tout comme l'Espagne revendique la souveraineté sur Gibraltar.

Litige entre le Japon  
et la Chine

---

Iles Senkaku (en chinois : Tisoyutai)

Les îles Senkaku font partie du chapelet d'îles qui s'étend de Kiushu à Taïwan en passant par Okinawa. Elles ont été occupées par les Japonais pour la première fois en 1885 lors de l'annexion d'Okinawa et de Taïwan. Les USA les ont rendues au Japon lors du traité de paix de San Francisco en 1953, mais elles sont restées sous administration américaine jusqu'en 1972, et font depuis lors partie de la province d'Okinawa; elles sont inhabitées.

Dans un article du Quotidien du Peuple du 29 décembre 1971, la Chine avait déjà revendiqué sa souveraineté sur ces îles. La République de Chine (Taïwan) avait fait valoir la même prétention en avril 1971.

Le 12 avril 1977, 137 bateaux de pêche chinois furent signalés par une patrouille japonaise aux environs de l'île, dont une douzaine à l'intérieur de la zone territoriale des 12 miles, ces derniers refusant de répondre aux injonctions japonaises leur enjoignant de quitter cette zone. Le 13 avril, 37 autres bateaux vinrent rejoindre la flotille. Ils quittèrent tous le 16 avril.

Cet incident, intervenant pendant les très délicates négociations sur le traité de paix sino-japonais, causa une vive émotion au Japon. Il semble avoir embarrassé le gouvernement chinois lui-même, qui présenta ses excuses au Japon le 21 avril 1977.

Il est probable que cette question restera en veilleuse aussi longtemps que la Chine a intérêt à entretenir de bonnes relations avec le Japon. Le Japon lui-même, qui revendique les îles Kouriles occupées par l'URSS, ne peut se permettre d'abandonner ses prétentions sur les îles Senkaku.

Litige entre la Chine et la  
Corée du Sud (République de Corée)

---

Plateau continental de la Mer de Corée

Le 15 mars 1973, le Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine faisait paraître une déclaration protestant contre les forages et recherches pétrolières entreprises par des firmes américaines sur le plateau continental situé entre la presqu'île de Corée et la Chine. La déclaration faisait valoir que cette région n'était pas encore délimitée.

Le 20 mars 1973, le gouvernement de la République de Corée se déclara prêt à discuter de cette question avec le gouvernement de la République populaire de Chine. Cette déclaration employait pour la première fois le terme de "République populaire de Chine".

Le 30 janvier 1974, le Japon et la Corée du Sud signèrent un accord sur l'exploitation du plateau continental de la mer de Corée. Cela provoqua une protestation de la République populaire démocratique de Corée le 2 février (émission de la radio de Pyongyang) et de la République populaire de Chine le 4 février (communiqué de l'agence officielle Xinhua). Le 6 février, la Corée du Sud renouvela son offre de négociations à la Chine.

Lorsque l'accord susmentionné fut ratifié par la Chambre des représentants japonaise le 11 mai 1977, la Corée du Nord (dépêche KCNA du 7 juin 1977) puis la Chine (dépêche Xinhua du 13 juin 1977) firent savoir que ces deux pays considéraient cet accord comme nul et non avenu.

La République populaire de Chine ne reconnaît pas le gouvernement de la Corée du Sud et il y a peu de chances qu'elle le fasse tant qu'elle entretient de bonnes relations avec le gouvernement de la Corée du Nord. Il est donc peu probable que ce problème trouve une solution dans un proche avenir.

BRE/sd

le 12 novembre 1979

Note à : - Division politique III  
 - Secrétariat politique  
 - Direction du droit international public  
 (M. le Ministre Monnier) *n. l'année*

Situations conflictuelles

an	Po	RD					a/a
Date	12/11						
Visa	FP	15					2h
EDA		12.11.79			15		
Ref.		o. 104.2					

Vous voudrez bien trouver en annexe copie d'un relevé des situations conflictuelles que nous avons pu recenser dans les pays du tiers-monde. Nous vous saurions gré de bien vouloir essayer d'élaborer une position suisse (sous forme de "Sprachregelung") pour chacune d'entre elles, vu sous votre angle particulier. Cette "Sprachregelung" devrait servir

- a) au Chef du Département et à ses collaborateurs lors d'entretiens à Berne ou à l'étranger
- b) à nos Ambassades et à nos délégations dans les conférences internationales.

Nous vous serions reconnaissants d'avoir vos notes prêtes pour une date en janvier-février de l'année prochaine. Il conviendrait alors de les comparer et d'en faire, le cas échéant, la synthèse.

Vous recevrez une convocation à cet effet au début du mois de janvier.

Division politique II



E. Brunner

Annexe